



**MUNICIPALITE
DE
DONNELOYE**

**Rue des 3 Fontaines 18
1407 Donneloye**

Tél. 024/433.19.50

E-mail : info@donneloye.ch

Bonjour à tous !

Par le biais de ce courrier, La Municipalité vous fait part d'informations importantes concernant notre commune.

**Groupe
WhatsApp**



Afin de communiquer les informations **importantes et/ou urgentes** (exemple : coupure d'eau) aux habitants de la commune de manière **rapide**, la Municipalité et le Conseil Général désirent créer des communautés WhatsApp via le numéro 079/594.16.72.

Seuls les administrateurs pourront publier sur ces groupes, vous ne serez donc pas envahis de messages.

Pour qu'un tel dispositif fonctionne, il faut qu'un **maximum** de personne en fasse partie et que les citoyens en parlent à leurs voisins et/ou connaissances au sein de la commune.

De ce fait, nous invitons vivement les personnes intéressées à rejoindre ces communautés, de s'annoncer auprès du bureau communal afin de nous transmettre leurs coordonnées.

Le bureau communal se tient également à dispositions pour tout renseignement complémentaire.

**Législature
2026-2031**



Election complémentaire à la Municipalité

Suite à la démission de Mme Isabelle Diserens, une élection complémentaire aura lieu le dimanche **29 novembre 2026**.

Le dernier délai pour le dépôt des listes est fixé au **lundi 19 octobre 2026 à 12h précise** au greffe municipal pour le premier tour.

En cas de deuxième tour il est fixé au mardi 1er décembre 2026 à 12h précise au greffe municipal.

Les formulaires sont disponibles au bureau communal.

Toute liste de candidature doit :

- être signée par 3 membres du corps électoral domiciliés dans la commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine et domicile ;
- mentionner une personne mandataire et une personne suppléante ; à défaut, la personne dont le nom figure en tête des signataires est considérée comme personne mandataire et la suivante comme personne suppléante ;
- être signée par chaque personne candidate ; la signature peut être remplacée par celle d'une personne mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration ;
- porter une dénomination distincte et indiquer les nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de toutes les personnes candidates.

Le greffe municipal prend note des date et heure du dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

Composition de la Municipalité

<u>Noms/Prénoms</u>	<u>Fonction</u>	<u>Dicastères</u>
GAVILLET Françoise	Syndique	Administration générale, aménagement du territoire et police des constructions, Police, cimetières, réseau eau potable, PRU
BILAUD Patrick	Municipal / Vice-Syndic	STEPS, déchèteries, places, forêts, épuration EC-EU
MILLASSON Liliane	Municipale	Ecoles, EFAJE, affaires sociales, culture, bâtiments communaux, gérance objets loués
MOREL Martine	Municipale	Finances, RH, routes et chemins, domaines, arbres et haies, SDIS, ORPC, éclairage public

Bureau communal	
------------------------	---

Mardi et jeudi

Mercredi

Téléphone no

E-mail

Site internet communal

9h00 à 11h00

17h30 à 19h00

024/433.19.50

info@donneloye.ch

www.donneloye.ch

La Municipalité tient séance le mardi en fin de journée.

Conseil Général



Président : Steves Buchs 078/613.70.70

Vice-président : Cédric Petter 076/822.05.08

Secrétaire : Murielle Jaquier 078/813.87.32

Conseil du mercredi 7 octobre 2026 à 20h :

31 personnes se sont présentées lors de l'assermentation des nouvelles Autorités. Si vous êtes intéressés à prendre des décisions pour votre Commune et afin d'étoffer notre Conseil Général nous vous invitons à nous rejoindre. Nous vous prions de vous annoncer auprès du vice-président ou de la secrétaire avant le Conseil Général du mercredi 7 octobre.

Préavis à l'ordre du jour :

- 05/2026 Fixation des délégations de compétences à la Municipalité pour la législature 2026-2031
- 06/2026 Fixation du plafond d'endettement pour la législature 2026-2031
- 07/2026 Demande d'un crédit d'investissement de CHF 260'000.00 pour la démolition de la STAP de la Vignette et la création d'une conduite des eaux usées entre la route de la Croix Blanche et la STAP du Moulin Isard à Donneloye
- 08/2026 Demande d'un crédit d'investissement de CHF 120'000.00 pour le remplacement des éclairages et leurs fondations, du terrain de football principal de Donneloye

Prochaine date : Mercredi 9 décembre 2026 à 20h

Employés communaux



Dès 1^{er} août 2026 M. Mickaël Gosteli a rejoint l'équipe.

Notre Commune a créé une collaboration avec la Commune de Cronay. M. Gosteli travaille donc pour notre Commune et celle de Cronay.

En cas de besoin vous pouvez contacter le bureau communal.

Benne à papier Gossens



La Municipalité vous informe que la benne à papier située à la déchetterie de Gossens sera prochainement supprimée.

Le fait que cette benne à papier soit accessible à tous et à tous moments, nous avons constaté que des personnes hors commune en profitent et la Municipalité refuse cette situation.

Les déchetteries de Donneloye et Prahins disposent des bennes à papier accessibles selon les horaires d'ouverture de ces dernières.

Donneloye :

du 1^{er} avril au 31 octobre : Lundi 17h30-18h30
 Mercredi 17h30-18h30
 Samedi 9h30-11h30

du 1^{er} novembre au 31 mars : Mercredi 17h30-18h30
 Samedi 9h30-11h

Prahins :

du 1^{er} avril au 31 octobre : Mardi 18h30-19h
 Samedi 16h30-17h30

du 1^{er} novembre au 31 mars : Samedi 16h-17h

Carte d'identité



Le Contrôle des habitants vous informe qu'à partir du **1^{er} janvier 2027**, les nouvelles cartes d'identités biométriques devront **obligatoirement** être faites au Centre de biométrie du Flon à Lausanne. Il ne sera plus possible de venir au bureau communal pour en faire la demande.

Merci à tous pour l'attention que vous porterez à ces informations.

La Municipalité